

2015-2016

ADHÉRENT

Nom de l'organisme :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Télécopieur

DATE : _____

Courriel :	
Site internet :	
Titre de la personne responsable :	
Nom :	Prénom :

NOUVELLE ADHÉSION

JE DÉSIRE RENOUVELER MON ADHÉSION 2015-2016

1. Organisme ayant un revenu annuel inférieur à 25 000\$:**10.00 \$**

_____ \$

2. Organisme ayant un revenu annuel supérieur ou égal à 25 000\$ mais inférieur à 200 000\$:**50.00 \$**

3. Organisme ayant un revenu annuel supérieur ou égal à 200 000 :**50.00 \$** + contribution additionnelle de **50.00 \$** ou plus (sur base volontaire)

MODE DE REGLEMENT : Par chèque à l'ordre de :

Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais
109, rue Wright, bureau 213, Gatineau, J8X 2G7

DOCUMENTS REQUIS

NOUVELLE ADHÉSION :

Les lettres patentes de l'organisme
Le dernier rapport annuel
Le dernier rapport financier
Une résolution du Conseil d'administration
Un chèque couvrant les frais d'adhésion

RENOUVELLEMENT :

**le dernier rapport annuel
un chèque couvrant les frais de renouvellement**

TERRITOIRE

Veillez indiquer votre territoire desservi parmi les suivants

- | | |
|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Gatineau | <input type="checkbox"/> Papineau |
| <input type="checkbox"/> Vallée-de-la-Gatineau | <input type="checkbox"/> Pontiac |
| <input type="checkbox"/> Les Collines de l'Outaouais | <input type="checkbox"/> Régional |

Veillez indiquer votre secteur de services/ d'activités

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Déficience intellectuelle | <input type="checkbox"/> Déficience physique | <input type="checkbox"/> Dépendances |
| <input type="checkbox"/> Jeunes en difficultés | <input type="checkbox"/> Perte d'autonomie | <input type="checkbox"/> Santé mentale |
| <input type="checkbox"/> Santé physique | <input type="checkbox"/> Santé publique | <input type="checkbox"/> Services généraux |
| <input type="checkbox"/> Femmes | <input type="checkbox"/> Personnes âgées | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |

Voici les critères d'admission des membres à la TROCAO selon nos règlements généraux

Pour être admis comme membre de la TROCAO, l'organisme doit :

- être un organisme sans but lucratif détenteur de Lettres patentes du Québec ;
- être un organisme communautaire autonome dont le siège social est situé en Outaouais (région 07) ;
- adhérer à la mission de la TROCAO et aux critères définissant son statut selon les articles 6, 7 et 8 mentionnés plus haut (dans les règlements généraux) ;
- avoir complété et retourné le formulaire d'adhésion accompagné de tous les documents exigés;

Nouvelle adhésion:

L'organisme doit compléter, par la personne responsable de l'organisme, le formulaire de demande d'adhésion et l'accompagner des documents suivants :

- les Lettres patentes de l'organisme ;
- le dernier rapport annuel d'activités incluant les plus récents états financiers ;
- une lettre du Conseil d'administration de l'organisme spécifiant son adhésion à la mission de la TROCAO ;
- un chèque couvrant les frais annuels d'adhésion, si applicable.

Renouvellement :

L'organisme doit compléter, par la personne responsable de l'organisme, le formulaire de renouvellement et l'accompagner des documents suivants :

- le dernier rapport annuel d'activités ;
- un chèque couvrant les frais d'adhésion, si applicable.

Facteurs d'exclusion :

Sont exclus : les clubs sociaux, sportifs ou de loisir ainsi que les organismes à vocation religieuse ou liés à un parti politique.